



SAISON 2024 / 2025



SAMEDI 31 AOUT 2024

N° 2



PREMIER TOUR DE LA COUPE DE FRANCE POUR NOTRE DISTRICT



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@ggdis.com



- L'OLYMPIQUE DE TERRENOIRE (D4) élimine l'A.C. RIVE DE GIER (D2) au stade de Janon sur le score de 4 buts à 3.



- Sur le score de 3 - 0, l'équipe de SAINT-ROMAIN LE PUY (D1) n'a laissé aucune chance au S.U.C. TERRENOIRE (D3).



Le score étant de 3 - 0 à la mi-temps, les joueurs du S.U.C. TERRENOIRE ont courageusement résisté durant toute la seconde période aux offensives de l'équipe D1 de SAINT-ROMAIN LE PUY.



AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION

Compte-rendu du Comité de Direction du mercredi 19 juin 2024, à Saint-Romain-le-Puy

Présents : Thierry DELOLME – Jean-Marc ALLEGRE – Yvonne ARGAUD – Denise AZNAR – Michel BARSOTTI – Fabrice BERTHON – Martin BOUCHET – Mohamed BOUGUERRA – Paul BRIDEAU – Bernard BROUSSET – Alain CARBELON – Marie-Pierre FOLLEAS – Jean-Louis FOREST – Patrick GADEYNE – Dominique GANDIN - Sylvie ODIN JONNARD – Henri OLAGNIER – Laurence PASQUIER – Maurice PELISSIER – Victor PEREIRA – Jean-Paul PETIT – Pascal REBAUD – François RIOUFFREY – Antonio RODRIGUES – Michel TEIL – Christian THETIER – Bernard THIVEND – Habib TOUNSI
Soit 28 membres présents

Absents excusés : Charles BOULOGNE – Chantal DEGOULANGE – Serge FOURNY – Didier ROTA – Francis VIDRY
Soit 5 membres excusés

Assistent à la réunion :

Jean-Louis COÏA (directeur administratif) - Gérard LAJOIE (commission d'éthique) - Ludovic PUIPIER (commission technique)

- **Approbation du compte-rendu des Comités de Direction suivants :**

Réunion du jeudi 15 février 2024

Réunion du jeudi 19 mai 2024

- **Ouverture de la séance par le président**

Le président souhaite la bienvenue aux membres qui se présentent pour cette première réunion.

« J'ai voulu la présence des anciens et nouveaux membres du Comité de Direction, afin de faciliter l'intégration des arrivants et faciliter la transition entre les deux mandats. La constitution d'une liste est toujours un passage délicat. Ce qui a guidé mes choix c'est, d'une part, le respect des souhaits des membres, mais également la volonté de féminiser notre Comité de Direction conformément aux directives de la F.F.F. Je profite de ce moment pour remercier les sortants pour leur engagement et souhaite une bonne intégration aux nouveaux et nouvelles ! »

Pour ce dernier Comité de Direction du mandat, j'ai souhaité le faire dans un espace plus convivial que nos salles de réunion habituelles et, sur la proposition d'un ancien membre de commission, Christophe SEON, j'ai le plaisir de vous accueillir au restaurant du « Superflu » de Saint-Romain-le-Puy.

Après une présentation des nouveaux membres, tous et toutes s'associent au président pour souhaiter un bon rétablissement à Charles BOULOGNE et à Chantal DEGOULANGE, tous deux hospitalisés.

Toutes nos félicitations à Francis VIDRY qui a été nommé « formateur des délégués fédéraux » à la F.F.F., d'où son absence ce soir.

Sur le plan national, la dernière Assemblée Fédérale du 8 juin a validé une nouvelle forme de nomination pour les membres de la Ligue de Football Amateur. Ainsi le Président de la LFA ne sera plus élu par les présidents de districts et de ligues, mais simplement choisi par le Président de la Fédération. Les présidents de la Ligue Auvergne - Rhône-Alpes ont voté contre cette réforme, mais le texte a malgré tout été adopté.

- **Retour sur le centenaire de la Délégation du Roannais**

Le centenaire de la Délégation du Roannais s'est tenu le vendredi 14 juin, au « Chorum Alain-Gilles (Halle Vacheresse) de Roanne.

L'objectif était de rassembler un maximum de clubs. Ce fut une véritable réussite, avec environ 400 personnes qui ont participé à la fête. Une grande satisfaction de la part des invités, ce qui leur a permis de passer un excellent moment de partage, des retrouvailles bien appréciées...

La Délégation regrette toutefois que quelques clubs n'ont pas voulu adhérer ...

Le Président adresse toutes ses félicitations aux organisateurs, et principalement à Paul BRIDEAU qui en a été la cheville ouvrière.

- **Retour sur le match France / Angleterre Féminines**

La France s'incline contre l'Angleterre (1-2) devant environ 10200 spectateurs. Match qualificatif pour l'Euro 2025.

Dans l'ensemble, toutes les bénévoles convoquées ont répondu présent pour participer aux diverses tâches définies par la FFF. Aucun souci n'est venu entacher le bon déroulement des différentes répétitions de la cérémonie d'avant-match.

La présidente de la Commission Féminine, Yvonne ARGAUD, remercie la présence des joueuses et l'engagement des clubs lors de cet évènement

- Désignation des délégués aux Assemblées Générales de la Ligue Auvergne - Rhône-Alpes

Une liste de candidats, de préférence en binôme, sera établie prochainement pour désigner les délégués aux Assemblées Générales de la Ligue Auvergne - Rhône-Alpes.

Un document dûment complété, signé par les intéressés, devra être retourné, conformément aux directives du formulaire, au directeur administratif du DLF, afin de constituer une liste de 12 candidats.

- Nomination des membres du Comité de Direction

Le président sortant a dévoilé la liste déposée, conformément aux statuts du DLF. Il confirme également qu'une seule liste a été déposée... Ainsi, la liste qu'il conduit devrait, selon toutes probabilités, être reconduite pour le mandat à venir, à l'occasion de l'Assemblée Générale du vendredi 28 juin, à Saint-Paul-en-Jarez.

Outre les membres sortants, les noms des nouveaux colistiers sont présentés :

Denise AZNAR – Bernard BROUSSET – Dominique GANDIN – Laurence PASQUIER – Victor PEREIRA – François RIOUFFREY – Bernard THIVEND

S'en suit une rapide présentation de chacun et chacune.

- Examens des vœux

Le Comité de Direction arrête les propositions de modifications des textes départementaux sur certains règlements sportifs. Ceux-ci seront présentés à l'Assemblée Générale de fin de saison sportive.

Certains règlements ont été révisés, remis simplement à niveau et/ou complétés. Des correctifs ont été apportés en ce qui concerne les compétitions des catégories « Jeunes » et « Critérium ».

Suite à un cas réglementaire concernant la praticabilité d'un terrain, un important travail a été engagé afin que les dirigeants mesurent pleinement ce qui relève de leur action ou pas. En effet, nos textes précisaient que les dirigeants devaient « faire tout leur possible ». Cette notion particulièrement floue devait être précisée pour ne plus laisser la place à une interprétation hasardeuse. L'article 45 « TERRAINS IMPRATICABLES » des Règlements Sportifs du DLF, a donc été complété, en y ajoutant la notion de « force majeure ».

Cette dernière remplit l'ensemble des trois caractéristiques suivantes :

Ne peut pas être prévu (imprévisible)

Ne peut pas être surmonté (irrésistible)

Fait extérieur échappant au contrôle de la personne concernée

Avec des précisions complémentaires sur la notion d'impraticabilité et de non-conformité des terrains.

- Validation du règlement intérieur de la CDA

Le Comité de Direction approuve les propositions de modifications relatives au règlement intérieur de la Commission des Arbitres (CDA), celui-ci étant devenu obsolète et incomplet.

Il sera en parti dévoilé à la population arbitrale lors de son Assemblée Générale, début septembre.

Cette nouvelle arborescence consiste à permettre de trouver facilement et rapidement une information. Applicable à partir du 1^{er} juillet 2024.

- Composition de la poule U17 D1

A l'occasion de la création de la catégorie U17, le DLF s'était engagé à ne pas accepter qu'une équipe déjà engagée en Championnat U16 R2 puisse être retenue. Par manque de vigilance, cet engagement n'a pas été respecté aux dépens d'une équipe. Pour remédier à cette injustice et la gommer, le DLF propose de maintenir cette équipe et, suivant les engagements pour la saison 2024-2025, de valider le principe d'une poule U17 D1 à 13 équipes. Le Comité de Direction valide à l'unanimité.

- Nomination de Mme. Denise AZNAR à la Commission d'Appel du DLF

Compte-tenu des difficultés annoncées pour constituer les prochaines séances de la Commission d'Appel, le Comité de Direction approuve la nomination de Mme. Denise AZNAR, en tant que membre de la Commission d'Appel.

- Candidature de Mme. Magaly GALLIEN à la Commission Féminine

Le Comité de Direction approuve la nomination de Mme. Magaly GALLIEN en tant que membre de la commission des Féminines

- Préparation de l'Assemblée Générale du DLF

Tout est calé pour le vendredi 28 juin 2024 à Saint-Paul-en-Jarez, sauf incident de dernière minute.

A noter que ce jour, le club de Commelle/Vernay (club de District) recevra une distinction de la part de la Ligue Auvergne - Rhône-Alpes, pour sa performance en Coupe Gambardella « Crédit Agricole ».

- Règles du budget des commissions et règlement des frais des arbitres

Le trésorier nous rappelle quelques règles à respecter sur certains points :

1er point : budget des commissions :

Il n'y aura aucun repas de commission validé, après la fermeture estivale du DLF.

- Que chaque président de commission doit respecter la procédure votée lors du CD du 8 juin 2023.
- Le budget prévisionnel des commissions n'est pas l'argent des commissions : ainsi les notes de frais doivent correspondre aux lignes budgétaires.

- Mise en place d'un système de contrôle pour les factures avoisinant ou dépassant un montant de 1000 Euros. Il est important et nécessaire d'avoir l'obtention d'un devis au préalable, pour une validation par l'un des trésoriers, des dépenses engagées.

2ème point : défraiement des arbitres par le DLF :

Quelques interrogations demeurent...

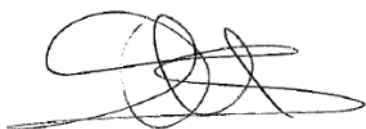
Le trésorier, Jean Marc ALLEGRE, signale que la mise en place du défraiement des arbitres par le DLF ne doit pas se faire dans la précipitation. Sans s'opposer à cette innovation, il souligne les difficultés de collecte des mandats de prélèvements SEPA (RIB). Le DLF va entreprendre la démarche visant à les récupérer auprès des clubs très rapidement.

Une fois que toutes les conditions seront réunies, le déploiement de ce système pourrait commencer.

Le président du DLF suggère sa mise en place à partir de la mi-saison 2024-2025 pour les compétitions « seniors », en commençant par la D1, puis, au fur et à mesure de notre maîtrise, descendre dans les catégories.

Fin de la séance à 21h15, l'ordre du jour étant épuisé

La Secrétaire de séance,



Marie-Pierre FOLLEAS

Le Président du DLF,



Thierry DELOLME



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N° 2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

OPERATION MINI-BUTS « PHASE DEUX »

La FFF nous informe que les clubs notés ci-dessous doivent se connecter au moins une fois sur la plateforme « Le Corner ».

CLUBS ELIGIBLES

582734 ST ETIENNE SUD – 527001 COUTOUVRE – 523340 DOIZIEUX – 590363 CHAMPDIEU MARCILLY – 504623 ENTENTE SPORTIVE MONTROND/CUZIEU – 504771 INDEPENDANT ST ROMAIN LE PUY – 546805 FC. ROANNE – 564528 LIGNON – 546945 MABLY SPORT – 513076 MONTAGNY – 582723 NORD ROANNAIS – 582645 TARENTAIZE BEAUBRUN – 530056 ROANNE PORTUGAIS – 524602 AVANTGARDE ST ETIENNE – 540488 TARTARAS – 517279 L'HORME – 580991 MONTS DU FOREZ – 552955 SAVIGNEUX MONTBRISON – 551926 BONSON ST CYPRIEN – 548273 OC. ONDAINE

Les clubs éligibles pourront commander leur(s) paire(s) de mini-buts, du 2 au 30 septembre 2024, sur le site « Le Corner » (<https://lecorner.fff.fr/>). Un emailing FFF comprenant le code promotionnel et le nombre de paires de mini-buts sera envoyé le **2 septembre** à l'attention des clubs éligibles, à l'adresse mail officielle du club.

Une page dédiée à cette opération sera disponible dans le menu principal du site. Seuls les clubs éligibles pourront avoir accès au contenu de cette page après s'être connectés et verront uniquement les kits auxquels ils ont droit.

Exemple : après s'être connecté au « Corner », si le club est éligible à 2 paires de mini-buts, il ne verra que le **kit B** (2 paires en aluminium) et le **kit C** (2 paires pliables).

Il devra donc choisir entre l'un des 2 kits proposés, puis mettre au panier le kit choisi, rentrer le code promotionnel, et payer par carte bancaire uniquement le reste à la charge du club, après application du code promotionnel.

Les clubs en attente de connexion à ce jour ont toujours la possibilité de se connecter au « Corner » et recevoir un code promotionnel par mail.

Il est indispensable que les clubs se connectent au moins une fois à la plateforme d'achat « Le Corner ». Sans cette première connexion, ces clubs ne pourront recevoir par mail leur code promotionnel et donc commander sur « Le Corner » (voir site du DLF « actualité → commande Le Corner »)

Les clubs non éligibles à l'opération et les clubs éligibles ayant commandé au cours de la saison passée, peuvent tout de même commander sans code promotionnel des paires de mini-buts au tarif négocié par la FFF (**156€ TTC/paire** pliable, **515€ TTC/paire** réversible si 1 paire achetée, puis **490€ TTC /paire réversible à partir de 2 paires achetées**).

Les produits seront disponibles dans la catégorie « Entraînement du joueur » / « Mini-buts ».

Contacts

lecorner@fff.fr

m benadon@fff.fr

COUPE DE FRANCE SAISON 2024-2025 RAPPELS IMPORTANTS

ART 8.3 – Désignation des clubs « recevant » et des terrains

1 → La rencontre a lieu sur le terrain du club tiré en premier, sauf dans les cas prévus aux paragraphes 2,3 et 4 ci-après.

2 → Si le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement deux divisions en dessous du premier, la rencontre aura lieu sur son terrain

3 → Dans l'hypothèse où le club tiré le deuxième, se situe dans la même division ou dans la division immédiatement inférieure ou supérieure à celle de son adversaire, et qu'il s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors de ce même tour, la rencontre est fixée sur son terrain.

4 → En cas d'exemption au tour précédent d'un des clubs opposés ou des deux clubs, le club exempt au tour précédent doit être systématiquement considéré comme ayant reçu au tour précédent.

- Absence de prolongations en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, épreuve des tirs au but.
- Utilisation de la FMI dès le 1er tour, transmission dès la fin de la rencontre et avant **20h**, au plus tard le **dimanche soir**
- En cas de défaillance avec la FMI, le club recevant transmettra le résultat par mail au service compétitions dès la fin de la rencontre, et la feuille de match « version papier » est à envoyer pour le **lundi 8h** à l'adresse competitions@laurafoot.fff.fr
- Licences dématérialisées : il n'y a plus de licences « version papier ». Elles peuvent être présentées :
 - Soit sur la tablette dans le cas de l'utilisation de la FMI
 - Soit sur un smartphone ou une tablette, avec l'application « Footclubs Compagnon » exclusivement.
 - Soit avec l'édition papier d'un listing des licences sur « Footclubs ».
 - Soit le joueur présente une pièce d'identité et un certificat médical.
- Remplacements multiples : article 28 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot
- Les clubs peuvent faire figurer 16 joueurs sur la feuille de match lors des deux premiers tours de la Coupe de France. Ils ne pourront utiliser que 3 remplaçants et les 2 autres ne pourront en aucun cas entrer en jeu. Si 16 joueurs sur la feuille de match, un gardien de but remplaçant est obligatoire.
- Remplacements multiples autorisés que pour les **deux premiers tours**
- Limitation à deux changements par équipe dans les **10 dernières minutes** du temps réglementaire
- Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11, et les remplaçants de 12 à 16
- L'intégralité des frais d'arbitrage (déplacement + indemnité) est à la charge du club recevant pour les **deux premiers tours** et le tour de cadrage éventuel.



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N° 2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

LIVRE DU CENTENAIRE

Dans le cadre de son centenaire, la Délégation du Roannais a édité un livre de 124 pages comportant de nombreuses photos, retraçant son historique, celui de ses clubs, ainsi que de nombreux palmarès.

Cet ouvrage est en vente au prix de 20 euros : il est disponible au siège de la Délégation, 58 boulevard Baron du Marais, à Roanne, aux heures habituelles d'ouverture.

Vous pouvez également contacter Paul BRIDEAU au 06 26 29 49 27.

Une bonne idée de cadeau...

ENGAGEMENTS DES EQUIPES

Vos engagements sur « Footclubs » doivent être effectués avant les dates limites, ci-dessous :

- Plus de 40 ans : **dimanche 8 septembre, minuit**
- U18 D3 = **dimanche 1^{er} septembre, minuit**
- U15 D3 = **dimanche 1^{er} septembre, minuit**
- U13 = **dimanche 1^{er} septembre, minuit**
- U11 = **mardi 10 septembre, minuit**
- U9 = **mardi 10 septembre, minuit**
- U7 = **mardi 10 septembre, minuit**

- Coupes du Roannais « Intersport » U18 et U15 = **dimanche 1^{er} septembre, minuit**



POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N° 2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

COMMISSION DE REVISION DES REGLEMENTS DU DISTRICT

Conformément à l'annonce faite en AG du District le 28 juin dernier, concernant la Commission de Révision, dans le but de rendre nos textes plus lisibles et d'apporter des modifications nécessaires, avec pour objectif de simplifier les règlements généraux et sportifs du DLF, la commission se réunira à St Priest en Jarez les jeudis 12 septembre, 17 octobre, 14 novembre et 12 décembre à 18h30, bureau du Pôle Réglementaire.

Les membres de cette commission recevront un mail de convocation :

- M. TEYSSIER Daniel, Roche St Genest ;
- M. FAURE Jean-Noël, Anzieux ;
- M. DURAND Frédéric, FC2M ;
- M. RIOUFFREYT François, président de la Commission des Règlements ;
- M. GANDIN Dominique, responsable du Pôle Réglementaire ;
- M. ROTA Didier, président de la Commission des Règlements de la Délégation du Roannais ;
- M. DELOLME Thierry, président du DLF
-

Les travaux devront déboucher sur une réécriture présentée en assemblée générale en fin de saison 2024-2025, pour la faire voter par les clubs.

Toute communication sur ce dossier est à envoyer à pole-reglementaire@loire.fff.fr

Président : François RIOUFFREYT

Secrétaire : Philippe GUILLOT

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs, lors de la formulation des réserves, de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 35 du DL et 142,145 et 187 de la FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

RAPPEL AUX CLUBS

- 1 - Soyez attentifs aux joueurs suspendus et surtout aux joueurs qui changent de club pour la reprise de la compétition (coupe et championnat)

Article 226 des RG de la FFF. Modalités pour purger une suspension

1. La suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement.

En cas de changement de club, la suspension du joueur est purgée dans les équipes du nouveau club, selon les modalités précisées au présent alinéa. Les matchs pris en compte dans ce cas sont les matchs officiels disputés par les équipes de son nouveau club, depuis la date d'effet de sa sanction, et ce même s'il n'était pas encore qualifié dans ce club.

- 2 – Conditions d'admissibilité : dossier « entente » – Voir « Footclubs »

- 1 - La demande doit être formulée par l'ensemble des clubs demandeurs.
 - 2 - Précisez la catégorie d'âge pour laquelle l'entente est demandée.
 - 3 - Le nombre de licenciés par club dans la catégorie d'âge concernée doit être au minimum de cinq (5) licenciés pour l'ensemble des clubs formant l'entente, à la date du dépôt de la demande de l'entente.
 - 4 - La désignation du club responsable administrativement de l'équipe en entente, dit « club support », et le(s) lieu(x) de pratique, ainsi que le ou les niveaux de compétition concernés (D1 à D5).
 - 5 - Le choix du club support est libre dès lors que celui-ci possède, à la date du dépôt de la demande d'entente, plus de cinq (5) licencié(e)s en foot à 11, et plus de trois (3) licencié(e)s en foot à 8, dans la catégorie d'âge concernée.
 - 6 - Les raisons précises nécessitant la création de cette entente.
 - 7 - Le nombre d'équipes autorisées par club dans chaque catégorie est fixé à quatre (4).
 - 8 - La date limite d'engagement est fixée à 8 jours avant le début des compétitions.
- Pour les championnats de jeunes avec brassage, la date limite d'engagement de l'entente est également fixée à 8 jours avant le début de la deuxième phase.

INACTIVITÉS TOTALE OU PARTIELLE / RADIATION / GROUPEMENT (GJ) / FUSION
SAISON 2024-2025

RADIATION :

602380 AM. S. DES BENNES MARREL (14/05/24)

INACTIVITÉ TOTALE :

581623 SAINTE UNITED 2016 (13/06/24)

INACTIVITÉ PARTIELLE :

502373 ST ROMAIN LACHALM – Seniors Féminines (07/06/24)
 521301 VIGILANTE ST PAL DE MONS – U18 et U19 (18/06/24)
 521798 FC. ST ETIENNE – Seniors Féminines (05/06/24)
 516407 ST JEAN BONNEFONDS – U16 à U19 (03/07/24)
 551926 BONSON ST CYPRIEN – Seniors Féminines (02/07/24)
 590282 ST CHAMOND – Seniors Féminines (01/07/24)
 544747 DERVAUX CHAMBON FEUGEROLLES – U16 F à U18 F (10/07/24)
 504383 OLYMPIQUE ST ETIENNE – Seniors G (05/07/24)
 551564 METARE ST ETIENNE SUD EST – U16 à U19 (11/07/24)
 525333 ST VICTOR ST ETIENNE – U16-U17 et U18-U19 (12/07/24)
 546805 FC. ROANNE – U16-U17 et U18-U19 (17/07/24)
 522592 ST HAON – Seniors Féminines (21/07/24)

GROUPEMENT GJ :

564650 FOREZ ROANNAIS
 (551766 FINERBAL NERVIEUX BALBIGNY- 564650 FOREZ DONZY).
 Toutes les catégories de Jeunes + Seniors Féminines
 564927 GROUPEMENT FOOTBALL FEMININ DU BEAUJOLAIS VERT
 (517784 AMPLEPUIS – 549919 RHINS TRAMBOUZE).
 Catégories Seniors Féminines et de U12 F à U20 F.

FUSIONS / ABSORPTIONS (club absorbant en gras)

552011 **SUD FOREZIENNE** – LURIECQ (AG constitutive le 09/04/24)
 582615 **FUTSAL CLUB DU FOREZ** – PLCQ FUTSAL (AG constitutive le 10/06/24)

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la Commission d'Appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des règlements sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.

Le président : François RIOUFFREYT

=====

J'ai une question ...



Concernant les textes qui régissent le football amateur, dois-je me référer à ceux de la F.F.F., ou bien ceux de la Ligue ou alors ceux du District sont-ils suffisants ?



Les règlements applicables sont ceux qui ont été votés par les clubs aux assemblées générales du District. Cependant les textes réglementaires de la Ligue, tout comme ceux de la Fédération font référence.

Ceux-ci ne sont pas en contradiction et s'appliquent en règle générale à toute situation qui peut intervenir au cours de la saison.

En cas de difficulté avec la réglementation, un simple mail exprimant une question peut trouver sa réponse au District, par l'intermédiaire des bénévoles de la Commission des Règlements et du responsable du Pôle Réglementaire. Ne pas oublier de préciser vos coordonnées.

pole-reglementaire@loire.fff.fr

Il est préférable de procéder par écrit afin d'éviter toute interprétation erronée.

Cependant, il est conseillé d'anticiper au maximum et ainsi ne pas attendre le jour de match pour poser une question devenue urgente, sauf en cas d'événement majeur survenu en dernière minute.



COMMISSION REGLEMENTS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.93

PV N°2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

Responsable : Didier ROTA

Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.

Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

VALIDATION DES ENTENTES

Validation des ententes à la date du 26/08/24 – En gras le club support.

Catégorie Seniors

551082 FOREZ DONZY – 551766 FINERBAL (Seniors D4 Poule A)

Catégorie Critérium

517032 STE FOY ST SULPICE – 551766 FINERBAL

582667 VAL D'AIX – 504424 ST GERMAIN LAVAL

Catégorie U15

582667 VAL D'AIX – 504513 CREMEAUX (Equipe 1)

549940 ESSOR – 522546 POUILLY LES NONAINS (Equipes 1 et 2)

Catégorie U13

549921 AVENIR COTE – 563814 FILERIN (Equipes 1 – 2 – 3 et 4)

RAPPEL AUX CLUBS

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 37 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.

POLE CLUBS ET DEVELOPPEMENT



Michel BARSOTTI

Tél : 06.74.09.64.01

COMMISSION PREVENTION

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.89

PV N° 2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

Responsables : Patrick GADEYNE – 06 73 40 75 82 ou 09 75 66 26 33

Membre : Michel RIBIER 06 27 42 83 35

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), dans la semaine avant la rencontre, ou de préférence 3 semaines avant.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.

MISSION DE LA COMMISSION DE PREVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du football.

Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles ; nous récoltons et prenons en compte toutes les informations. Les informations transmises restent au sein de la commission.

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La Prévention est à l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser « **pour la Commission de Prévention** ».



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N° 2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

COURRIERS RECUS

Olympique Terrenoire : déclare forfait général en D5 poule F : transmis aux « Règlements ».

La Chaumière : demande de jouer en D3 poule D, le samedi à 18h (terrain synthétique de Rive de Gier).

ASPTT St Etienne : vous êtes bien engagé en championnat, Coupes de la Loire et Valeyre/Léger.

Roannais Foot 42 : engagement en Coupe Valeyre/Léger.

Se. La Rivière : demande de jouer sur le terrain de Michon.

St Etienne Sud : confirmation d'engagement en D5.

Verrières : demande de changement de poule : vous nous aviez envoyé un mail voulant jouer dans la poule roannaise ?

Commelle Vernay : confirmation d'engagement en Coupe de la Loire.

St Etienne Portugais : confirmation d'engagements en championnats.

ABH : confirmation d'engagements en Coupes de la Loire et Valeyre/Léger + planning terrains.

RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).

RAPPEL AUX CLUBS ENGAGEMENTS COUPES

Pour les clubs évoluant en championnat Seniors de Ligue, la première équipe départementale sera désignée comme jouant la Coupe Valeyre/Léger.

Pour un club possédant deux équipes départementales, l'équipe première doit s'engager en Coupe de la Loire et l'équipe 2 sera désignée pour jouer la Coupe Valeyre/Léger.

Pour un club ne possédant qu'une seule équipe départementale, il pourra s'engager en Coupe de la Loire et en Coupe Valeyre/Léger, mais devra choisir, à partir des 32ème de finale, l'une ou l'autre des deux coupes départementales (Loire ou Valeyre/Léger).

Les clubs qui sont déjà engagés en coupe Valeyre/Léger sont priés de se reporter au texte réglementaire ci-dessus et modifier leur engagement dans le cas contraire.

NOTE AUX CLUBS

Tous les clubs de la **D5 poule F** sont priés de prendre note du **forfait général de l'Olympique Terrenoire 2**.



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N° 2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

Responsable : Alain CABERLON
Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

Chausseterre Les Salles : concerne calendrier.
Cours : concerne arrêté municipal.
Verrières : concerne engagements.



COMMISSION COUPES SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N° 2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

Responsable : Alain CABERLON

Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

CLUBS ENGAGES

COUPE VALEYRE/LEGER

Avenir Cote
Belette
Briennon
Cordelle
Coutouvre
Crémeaux
Filerin
Forez Roannais
Goal Foot
Loire Sornin
Mably Sport
Nord Roannais
Olympique Est Roannais
Ouches
Parigny St Cyr
Perreux
Régny
Rhins Trambouze
Riorges
Roannais Foot 42
Roanne Parc
Roanne Portugais
St Denis de Cabanne
St Just en Chevalet
St Alban les Eaux
St Germain Laval
St Martin la Sauveté
Urfé
Val d'Aix



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N° 2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U13 : Taoufik OUAAMARI - 06 01 13 27 19
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90
U11 : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28
U9 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

INFORMATIONS AUX CLUBS

- A l'attention des clubs :

Tous les mails concernant la Commission des Jeunes doivent être envoyés directement à la Commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

technique-jeunes@loire.fff.fr

COMPOSITION DES POULES U17, SAISON 2024 - 2025

Suite à la consultation, par messagerie électronique, des membres du Comité de Direction, en date du 22 août 2024, il est décidé de valider l'accession en U17 D1 de l'équipe classée troisième du championnat U17 D2 (saison 23/24), afin d'équilibrer les deux poules en 2 x 14 équipes.

Après vérification auprès de la Commission des Règlements, le club Se. La Rivière participera au championnat U17 D1 la saison prochaine.

Toutefois, il est rappelé que le nombre "normal" d'équipes engagées est de 12 par championnat, ce qui implique que le nombre de descendants de la catégorie U17 D1 sera déterminé en fonction des engagements de la saison 25/26. L'objectif étant de revenir à la normalité, le Comité de Direction se réserve donc le droit de déterminer, pour la saison 25/26, le nombre d'équipes par championnat.

COURRIERS REÇUS

Goal Foot : erreur engagement U15.

Usson en Forez : engagement U15 D3 et Coupe Loire.

INFORMATIONS U20 / U18 / U17 / COUPES

Date limite d'engagement

1^{er} septembre pour les U18 D3, les U15 D3, les U14 et les U13.

8 septembre pour les U7, U9 et U11.

Au-delà de cette date, les équipes seront admises uniquement s'il y a de la place dans les poules incomplètes.

U20

Aucune demande ne nous est parvenue pour un championnat U20

U18

D1 :

Chambon Feugerolles Dervaux, Commelle, L'Etrat La Tour 2, Loire Forez, Loire Sornin, Oc. Ondaine, Roche St Genest 2, Savigneux Montbrison 2, St Chamond, Sorbiers Talaudière, Veauche 2, Villars.

La première journée de championnat est le **samedi 14 septembre**.

D2 Poule A :

Abh, Anzieux, Bords de Loire, Cellieu, Fc. St Etienne, La Fouillouse, Olympique St Etienne 2, Pays de Coise, Rive de Gier, Se. St Charles Vigilante, St Christo Marcenod, St Galmier Chamboeuf.

La première journée de championnat est le **samedi 14 septembre**.

D3 :

Toutes les équipes peuvent s'inscrire

La première phase qui déterminera la D3 et la D4 débutera le **samedi 28 septembre**.

La date limite d'inscription est le **1er septembre**.

U17

28 équipes se sont engagées, d'où la nécessité de faire deux poules de 14.

D1 :

Firminy, Rive de Gier 1, St Chamond, Ecotay Moingt, St Galmier Chamboeuf, St Just St Rambert 1, St Paul en Jarez 1, Veauche, Feurs, Haut Pilat 1, Fc. St Etienne, Se. La Rivière, Cote Chaude, Sorbiers Talaudière 1.

La première journée de championnat est le **samedi 14 septembre**.

D2

Bonson St Cyprien, Chambon Feugerolles Dervaux, La Fouillouse, Se. Olympique Montcel, Oc. Ondaine, Riorges, Rive de Gier 2, Se. St Charles Vigilante, St Ferréol, St Joseph St Martin, St Just St Rambert 2, St Paul en Jarez 2, Sorbiers Talaudière 2, Haut Pilat 2.

La première journée de championnat est le **samedi 14 septembre**.

Coupes

Le 1er tour, en **U18**, est prévu le **samedi 21 septembre** et, pour les **U15**, le **dimanche 22 septembre**. Sont concernés uniquement les équipes D3.

Certains clubs ne sont pas engagés, alors que la date limite était le 31 juillet. Ils peuvent le faire jusqu'au 1^{er} septembre par mail à la Commission des Jeunes.

INFORMATIONS U14 / U15 / U15 à 8

Rappel des dates d'engagements :

La date butoir pour les engagements U14, U15 D3 et U15 à 8 est fixée au 1^{er} septembre 2024.

U15

D1 :

Abh, Andrézieux Bouthéon 2, Ecotay Moingt, Avenir Côte/Filerin, Riorges, Rive de Gier, Roannais Foot 42, St Christo Marcenod, St Galmier Chamboeuf, St Just St Rambert, St Paul en Jarez, Villars.

D2 Poule A :

Cellieu, Fc. St Etienne, Haut Pilat, Luriecq/Sud Forez, Oc. Ondaine, Se. Côte Chaude, Se. La Rivière, Se. St Charles Vigilante, St Chamond, St Joseph St Martin, St Paul en Jarez 2, Veauche 2.



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N° 2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Jean-Luc AUGEREAU : 06 65 24 14 40 - Jean-Louis MICHEL : 06 79 04 61 39

COURRIERS RECUS

Bois Noirs : engagements en Coupes U18 et U15.

Goal Foot : engagement équipe 2 U15 en Roannais.

Nord Roannais : dispose d'une seule paire de buts pour les plateaux U11.

Riorges : engagements 3 équipes U11 ; engagement 1 équipe U13 en Loire

COUPE GAMBARDELLA

Voici les rencontres du 1^{er} tour de la Coupe Gambardella concernant les clubs du secteur roannais et qui auront lieu durant le week-end des 7 et 8 septembre :

Montagnes du Matin – **Val d'Aix** ; **Goal Foot** – Lignon Couzan ; **Riorges** – Abh ; **Le Coteau** – Rhins Trambouze ; **Loire Sornin** – Olympique Terrenoire ; **Nord Roannais** – Sury le Comtal ; **Filerin** – **Parigny St Cyr** ;

U18/U15

Les calendriers en D2 Poule B des U18 et des U15 sont disponibles sur le site du District.

ENGAGEMENTS D3

Voici la liste des équipes du secteur roannais inscrites en D3, en vous rappelant que **la date limite est fixée au 1^{er} septembre minuit.**

U18 (13)

Avenir Côte 1 – Avenir Côte 2 – Bois Noirs 2 – Commelle 2 – Essor 1 – Filerin 1 – Forez Roannais 1 - Le Coteau 2 – Loire Sornin 2 – Parigny St Cyr 1 – Riorges 2 - Val d'Aix 1 – Villers 1

U15 (22)

Avenir Côte 2 – Bois Noirs 2 – Commelle 2 - Cours 1 - Essor 1 – Essor 2 – Est Roannais 1 – Filerin 1 – Forez Roannais 1 – Forez Roannais 2 – Goal Foot 2 - Le Coteau 2 - Loire Sornin 2 – Nord Roannais 1 – Perreux 1 – Rhins Trambouze 1 – Riorges 2 – Roanne Parc 1 – Roanne Portugais 1 – Val d'Aix 1 – Villerest 1 – Villers 1.

ENGAGEMENT DES EQUIPES

Rappel des dates d'engagements encore disponibles.

- U18 D3 = **dimanche 1er septembre minuit**

- U15 D3 = **dimanche 1er septembre minuit**

- U13 = **dimanche 1er septembre minuit**

- U11 = **mardi 10 septembre minuit**

- U9 = **mardi 10 septembre minuit**

- U7 = **mardi 10 septembre minuit**

- Coupes du Roannais « Intersport » U18 et U15 = **dimanche 1^{er} septembre minuit**

DEBUT DES COMPETITIONS

7/8 septembre : 1^{er} tour Coupe Gambardella – 1^{ère} journée U15 D1/D2

14 septembre : 1^{ère} journée U18 D1/D2

21/22 septembre : 1^{er} tour Coupe de la Loire U15 et U18 ; 1^{ère} journée U13

28/29 septembre : 1^{ère} journée U18 D3 et U15 D3 (brassages) ; 1^{er} plateau U11

5 octobre : 1^{er} plateau U9 et U7

U11

Suite à l'adoption lors de l'Assemblée Générale du District, pour la saison prochaine, la catégorie U11 sera organisée sous forme de **plateaux à 4 équipes**, avec la possibilité de jumeler deux plateaux, à 10h puis à 11h.

Les clubs qui ne disposent du nombre de cages suffisantes (4) seront priées de nous le signaler lors de leurs engagements.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

PV N° 2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

Président : Jean-Paul PETIT - 06 71 98 78 16
Secrétariat : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Championnat Foot Adapté : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot Loisir : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Responsable des coupes : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot à 7 : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59

INFORMATIONS

- La Commission Foot Diversifié se réserve le droit de faire évocation des résultats des matchs de coupe et championnat « Critérium », afin de vérifier la conformité au règlement.
- Les clubs intéressés pour engager une équipe en « Foot Loisir a 8 » (règlement sur le site du DLF) sont priés de se manifester au plus vite par mail à l'attention de la Commission Foot Diversifié.
- Une réunion est organisée pour la reprise du championnat « Foot à 7 des + 40 ans », le mercredi 4 septembre à 18h30, au District de la Loire. Présence indispensable d'un dirigeant par équipe.
- A l'attention des équipes de CD3 Poule C : le terrain de St Pal de Mons étant indisponible jusqu'au 30 novembre, l'équipe « Criterium » jouera ses matchs à l'extérieur.
- Merci de bien vérifier la programmation des rencontres, plusieurs équipes évoluant le vendredi soir.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N° 2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

COURRIERS REÇUS

Mably Sport : nous avons pris bonne note de votre décision de ne pas engager d'équipe dans le championnat « Critérium » pour la saison 2024-2025.

Perreux : nous avons pris bonne note de la confirmation de l'engagement d'une équipe dans le championnat « Critérium ». Les rencontres se disputeront les vendredis soirs, à 21h.

Roanne Arct : nous avons pris bonne note de l'engagement d'une équipe dans le championnat « Critérium » et en Coupe de l'Amitié pour la saison 2024-2025. Merci de nous préciser si les rencontres se dérouleront toujours les samedis à St Léger sur Roanne. Merci par avance.

Goal Foot : nous avons pris bonne note qu'une seule équipe « Critérium » de votre club sera engagée dans le championnat « Critérium » et en Coupe de l'Amitié pour la saison 2024-2025. Cette équipe évoluera les vendredis soirs, à 21h, sur le stade de Neulise.

CONSTITUTION DES POULES DE CHAMPIONNAT « CRITERIUM »

Pour la saison 2024-25, 28 équipes sont engagées dans le championnat « Critérium » réparties sur 3 poules. La première journée est programmée pour le vendredi 20 septembre ou le samedi 21 septembre.

Poule A :

- LE COTEAU
- BUSSIERES
- GOAL FOOT
- PARIGNY ST CYR 5
- RHINS TRAMBOUZE
- ROANNAIS FOOT 42
- ROANNE ARCT
- ST DENIS DE CABANNE
- SUD FOOT 71

Poule B :

- AVENIR COTE 5
- CREMEAUX
- ESSOR
- FILERIN
- OLYMPIQUE EST ROANNAIS
- POUILLY LES NONAINS
- ST ANDRE D'APCHON
- STE FOY ST SULPICE
- VAL D'AIX

POULE C :

- AVENIR COTE 6
- COURS
- LOIRE SORNIN
- NORD ROANNAIS
- PARIGNY ST CYR 6
- PERREUX
- SAINT SYMPHORIEN DE LAY
- ST JEAN SPORT
- ST NIZIER SOUS CHARLIEU
- VILLERS

ENGAGEMENTS DES EQUIPES « + 40 ans »

Pour les engagements des équipes « Loisir + 40 ans à 7 », la date limite est fixée au **dimanche 8 septembre, minuit.**



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N° 2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44
Secrétaire : Chantal DEGOULANGE
Responsables championnats et coupes : Claire BROUSSET
Educatrice sportive football féminin : Justine MERLE
district@loire.fff.fr

REUNION DE DEBUT DE SAISON

La réunion de début de saison se tiendra le **vendredi 20 septembre 2024**, au siège du District de la Loire, à **18h30**.
Tous les clubs ayant des équipes féminines engagées ou qui ont le projet d'en créer une (jeunes de U11 à U18) sont invités à participer (2 personnes maximum par club).

ENGAGEMENTS SAISON 2024-2025

Voici ci-dessous la composition définitive des poules dans les catégories Seniors :

ATTENTION : merci de bien vouloir vérifier si vos desideratas sont notés dans vos engagements. Vous pouvez envoyer un mail officiel au District en cas d'oubli.

POULE « FEMININES A 11 »	
2024 - 2025	
D1	
CLUB	NUMERO
MONTROND CUZIEU	504623
ANDREZIEUX BOUTHEON	508408
ST CHRISTO MARCENOD	525870
ROCHE ST GENEST	544208
FINERBAL	551766
MONTS ET PLAINE	560856
FCO FIRMINY	504278
SORBIERS TALAUDIERE	564205

POULES « FEMININES A 8 »**2024 - 2025**

D1		D2	
CLUB	NUMERO	CLUB	NUMERO
POUILLY LES NONAINS	522546	LOIRE SORNIN	548715
ST PAUL EN JAREZ	529727	HAUT PILAT	549920
ASTREE	548879	CHATEAUNEUF	533556
ST ANTHEME	515713	HAUT FOREZ	550799
ST ROMAIN LES ATHEUX	521800	URFE	552126
ECOTAY MOINGT	551381	LIGNON COUZAN	564528
MONTAGNES DU MATIN	582741	GOAL FOOT	551245
PSM	560731	MONTS ET PLAINE	560856
AVENIR COTE	549921	PAYS DE COISE	563727
GRAND CROIX LORETTE	516403	PARIGNY ST CYR	529289
ST HILAIRE	529721		
ST JUST ST RAMBERT	523656		
D3 NORD		D3 SUD	
CLUB	NUMERO	CLUB	NUMERO
BELETTE	560481	SURY LE COMTAL	504249
ROANNE PORTUGAIS	530056	SUD FOREZIENNE	552011
MONTS DU FOREZ	580991	ST MARCELLIN EN FOREZ	520060
OLYMPIQUE DU FOREZ	560271	ST CHRISTO MARCENOD	525870
CORDELLE	525893	RIC. MONTCEL	537227
PERREUX	520600	VEAUCHE	504377
HAUTES CHAUMES	523963	SUC. TERRENOIRE	563864
FINERBAL	551766	PORTUGAIS LOIRE	523196



COMMISSION ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N° 2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

Vice-président : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr – 07 63 17 10 40
Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignations Foot Loisir : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Responsable Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Responsable Observations : Cédric MARY - 06 17 32 72 73
Vérifications rapports : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Responsable administratif / secrétaire : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Contrôle administratif Seniors (impayés) : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant CDA : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Trésorier : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian AURAND - 06 98 40 81 79

CARNET NOIR

Le président, les membres de la Commission des Arbitres, les membres de l'UNAF de St Etienne et son président, présentent leurs plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Mounir ARIFY qui vient de nous quitter.

CARNET BLEU

Nous avons appris la naissance de Nail LEKHAL, le 24 juin 2024, dans le foyer de M. LEKHAL Amin. Le président et tous les membres de la Commission des Arbitres tiennent à féliciter les heureux parents.

A VOS AGENDAS

ASSEMBLEE GENERALE de la saison 2024 – 2025 aura lieu le Samedi 14 Septembre, salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h.

INFORMATIONS ARBITRES

M. MADI BACAR Dhoul-Kemal : absent à son match de Coupe de France opposant Tartaras à St Julien Molette ; signale l'arbitrage d'un match amical « Futsal », le samedi 24 août.
M. VERMOREL William : absent à l'AG du 14 septembre (cause travail : en attente du justificatif).
M. TCHOUANTE Charles : souhaite devenir « arbitre assistant » pour la saison 2024/2025.
St Just St Rambert : demande de deux arbitres assistants pour le prochain match de Coupe de France du 1^{er} septembre.
M. LHENRY Pierre : mail de remerciements pour le transfert de son dossier sur le District de la Haute Loire, en tant qu'arbitre indépendant.
M. ABACCI Mohamed : absent à l'AG du 14 septembre.
M. CORSO Clément : dossier médical de renouvellement arbitre incomplet (déplacement professionnel depuis fin mai).
M. BONIFACE Frédéric : année sabbatique pour la saison 2024/2025.
M. BUSALLI Cédric : envoi d'une photo à la Ligue pour sa licence d'arbitre indépendant.



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N° 2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

- Responsable C.A. : Tonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT – Habib TOUNSI
- Désignations Seniors : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Désignations « Critérium » : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Responsable Observation et Valideur rapport Nord / Sud : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

INDISPONIBILITEES

DURAND Frederic : le 31 aout
CROCE Johan: du 1^{er} au 30 septembre
MATOUSSI Medhi : les 8, 15, 22 et 29 septembre
PALEAU Morgan : les 7, 28 et 29 septembre
SERINO Alexandre : le 12 octobre
BREMOND Aurelien : les 7 et 8 septembre
GODWIN Benjamin : les 7 et 8 septembre
JACQUET Michel : le 14 septembre
BEN SADDICK Rachid : les 7 et 8 septembre
PARANDON Alban : du 27 septembre au 21 octobre
PIVOT Eloïse : les 7, 8, 14, 15, 21 et 22 septembre,
DIAS Christopher : les 8 et 9 septembre
VERMOREL William : Le 1^{er} septembre
ABACCI Mohamed : du 13 au 23 septembre
TERRENOIRE Fabien : jusqu'au 31 décembre, uniquement disponible le vendredi soir.

IMPORTANT

M. TACHON Mickaël est prié de fournir une échographie cardiaque rapidement, document indispensable au renouvellement de sa licence pour la future saison.

INFO AUX CLUBS

- Les deux capitaines et un délégué doivent raccompagner **OBLIGATOIREMENT**, à la mi-temps et en fin de match, l'arbitre jusqu'à son vestiaire.

A VOS AGENDAS

- **samedi 14 septembre**, à **ANDREZIEUX**, salle des fêtes des Bullieux, de **8h à 18h** : **Assemblée Générale** de la saison 2024-25. **Cette assemblée revêt un caractère obligatoire**
En cas d'indisponibilité, merci de faire parvenir justificatif officiel au District de la Loire et **copie** à la Délégation du Roannais.

NOTES AUX ARBITRES

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- **Pensez IMPERATIVEMENT à prendre en photo la composition des équipes**, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.

- Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : delegation-roanne@loire.fff.fr) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera **OBLIGATOIREMENT** le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à **TOUS LES ARBITRES**, sans exception, centraux ou assistants.

UNAF ROANNE

Rappel au club de **COMMELLE** :

Vous êtes prié de rapporter le trophée de la « SUPER COUPE UNAF », suite à la décision de la Commission des Règlements.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N° 2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

Responsable de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Florian REBAUD - 06 28 47 08 76
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr – 07 63 17 10 40
Responsable adjoint de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Validations rapports : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Désignations U18 –U17 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignations U15-U14 :
Désignations observateurs, accompagnateurs : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
Désignations Ligue jeunes : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Yssa GHADAB – 07 83 34 88 66
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian AURAND - 06 98 40 81 79

A VOS AGENDAS

L'ASSEMBLEE GENERALE de la saison 2024 – 2025 aura lieu le samedi 14 septembre, salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h.

INFORMATIONS ARBITRES

Mme. CAMIER Chloë : arrêt de l'arbitrage.
M. LOMBART Grégory : souhait de reprendre l'arbitrage.
M. ELISO Mathis : souhaite faire de l'accompagnement auprès des nouveaux arbitres.
Mme. PIVOT Eloïse : absente à l'AG du 14 septembre (travail justificatif fourni).



COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N° 2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

- Désignations : Jean Claude LIGOUT - 06-71-47-93-39
- Secrétaire : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Désignations observateurs : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
- Validations rapports : Tahar CHALABI - 06 62 58 38 19

LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 2 SEMAINES A L'AVANCE.

Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.

INDISPONIBILITES

POYET Hugo : du 12 août au 17 juillet 2025, tous les dimanches
MAZIOUX Ryan : les 7 et 8 septembre

INFO AUX CLUBS

- Les deux capitaines et un délégué doivent raccompagner **OBLIGATOIREMENT**, à la mi-temps et en fin de match, l'arbitre jusqu'à son vestiaire.

A VOS AGENDAS

- **samedi 14 septembre**, à ANDREZIEUX, salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h : Assemblée Générale de la saison 2024-25.

NOTES AUX ARBITRES

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- **Pensez IMPERATIVEMENT à prendre en photo la composition des équipes**, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.

- Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : delegation-roanne@loire.fff.fr) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera **OBLIGATOIREMENT** le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à **TOUS LES ARBITRES**, sans exception, centraux ou assistants.

2024 - 2025 : LA COUPE DE FRANCE LANCE LA SAISON

Comme chaque saison, les premiers matchs officiels concernent la Coupe de France. Les clubs de district se préparent comme ils le peuvent car les joueurs ne sont pas tous rentrés de vacances. C'est souvent l'occasion de lancer quelques jeunes dans le grand bain et de tester les nouvelles recrues. La préparation de ces matchs est souvent un vrai casse-tête pour les entraîneurs. Par contre, ce premier rendez-vous permet de remobiliser l'ensemble des bénévoles et donne le coup d'envoi d'une nouvelle aventure. Le monde du foot amateur est prêt ... C'est parti !

LA COUPE DE FRANCE EN BREF

La Coupe de France 2024-2025 est la 108^{ème} édition de la seule compétition qui rassemble les clubs amateurs et professionnels français. Créée en 1917 sous l'impulsion de Henri DELAUNAY, l'Olympique de Pantin en a été le premier lauréat. En 2024, le Paris Saint-Germain, vainqueur de Lyon, a remporté son quizième trophée (record).



LES SPECIALISTES (32 clubs différents ont remporté une Coupe de France)

1. Paris Saint-Germain : 15 victoires + 5 finales perdues
2. Olympique de Marseille : 10 victoires + 9 finales perdues

**3. AS Saint-Etienne : 6 victoires (1962-68-70-74-75-77)
+ 4 finales perdues (1960-81-82-2020)**

4. Lille : 6 victoires + 2 finales perdues
5. Monaco : 5 victoires + 5 finales perdues
6. Olympique Lyonnais : 5 victoires + 4 finales perdues

NOMBRE DE PARTICIPANTS EN COUPE DE FRANCE

1917-1918 : 48 clubs
 1949-1950 : 1010 clubs
 1977-1978 : 2544 clubs
 1999-2000 : 6096 clubs
 2008-2009 : 7246 clubs
 2023-2024 : 7355 clubs

EDITION 2025

La ligue de Paris-Ile de France a déjà joué son 1^{er} tour au mois de juin. Grand Est et Bourgogne Franche-Comté ont débuté le week-end dernier. Toutes les autres ligues ont joué leur premier tour les 24 et 25 août.

Le calendrier des deux premiers tours est géré par les ligues, la FFF prenant le relais à partir du 3^{ème} tour.

Laura Foot compte 907 clubs engagés.

Pour ce premier tour, la Ligue a géré 322 rencontres dont 35 sous la responsabilité du District de la Loire.

CALENDRIERS

1^{er} septembre : 2^{ème} tour
 15 septembre : 3^{ème} tour (entrée des clubs de N3)
 29 septembre : 4^{èm} tour (entrée des clubs de N2)
 13 octobre : 5^{èm} tour (entrée des clubs de National)
 27 octobre : 6^{ème} tour
 16 novembre : 7^{èm} tour (entrée des clubs de L2)
 30 novembre : 8^{ème} tour
 21 décembre : 32^{ème} de finale (entrée des clubs de L1)



EN VEDETTE : LE MATCH USSON – NOIRETABLE

La première rencontre officielle ligérienne 2024-2025 a eu lieu vendredi soir à Usson-en-Forez : un premier tour de Coupe de France en mode « football des champs », comme on les aime ! Un retour aux sources et les vraies valeurs du foot mises en exergue. Que des amoureux du ballon, des passionnés, de la bonne humeur, un peu de chambrage, mais beaucoup de respect au coup de sifflet final. La joie des vainqueurs et la déception des perdants qui se mêlent pour un bon casse-croûte partagé au milieu des supporters.



« Il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent jamais » dit le proverbe, mais vendredi, les Monts du Forez et le massif des Bois Noirs se sont retrouvés face à face. Usson contre Noirétable, environ cent kilomètres entre les deux bourgades qui présentent bien des points communs. Situées aux confins du département, environ 1500 habitants, une altitude autour des 1200 mètres, au milieu des bois. Elles sont le centre névralgique de leur territoire. Avec deux clubs, pionniers du foot dans la Loire, qui ratissent large et permettent à tous les jeunes isolés dans les petits villages, de pouvoir s'adonner à leur passion. Un football « rural » essentiel, mais tellement difficile à organiser.



A l'heure où on a tendance à ne retenir que les aspects négatifs de notre sport, quel plaisir, vendredi, de se retrouver à Usson-en-Forez. L'authentique foot amateur, avec un président local qui assure l'accueil des équipes et de l'arbitre, qui tient le rôle de délégué pendant le match, qui sert à la buvette à la mi-temps et après le match. Le tout avec un grand sourire et un petit mot sympa pour chacun.

Coté Noirétable, un tout jeune président, présent sur le terrain au milieu de ses équipiers, capable de passer en peu de temps du joueur fougueux au président réfléchi, heureux de parler de son club. Sur les bancs, deux coachs passionnés, fidèles à leurs couleurs et motivés à l'idée de transmettre leur passion aux plus jeunes. Autour de la main courante, les supporters des deux clubs, toutes générations confondues, conversant et trinquant entre eux. C'est ça qu'on aime !

Exemple de l'état d'esprit : l'accord rapidement trouvé pour avancer le match au vendredi, en raison de la fête à Usson-en-Forez qui mobilise tout le village le dimanche, et un mariage, coté Noirétable, qui aurait amoindri l'équipe le samedi. Affaire réglée en deux coups de téléphone grâce au fair-play et au sens du respect de l'adversaire, ainsi que la compréhension des instances qui ont donné leur accord sans problème.



Le match s'est déroulé sans aucun souci. Usson, plus combatif et efficace, a marqué deux buts par période, alors que Noirétable n'a pu que sauver l'honneur en fin de match. Score final 4 -1. Une rencontre engagée mais toujours correct, avec un bon arbitrage de la part de M. BENCHADI. De quoi lancer parfaitement la saison des deux clubs et ... du District !

LA PAROLE AUX PRÉSIDENTS

Pascal GAGNAIRE, président de Usson-en-Forez :



« C'est ma seconde saison à la présidence et ça se passe très bien. La saison dernière a été un peu compliquée avec la relégation en Division 4 de l'équipe fanion, mais la bonne ambiance a toujours été de mise. Le club s'appuie sur une centaine de licenciés. Nous n'avions plus de U18, ni de U15, aussi cette année, on s'est rapproché du club de Saint-Anthème. Une entente qui va nous permettre d'avoir des équipes dans toutes les catégories (sauf U18). La spécificité du SS. Usson est d'être représentatif de l'ensemble de la région.

Nous avons gardé notre identité propre, mais nous avons des licenciés issus de plus de 30 communes différentes sur trois départements (Loire, Haute-Loire et Puy-de-Dôme). Ça ne peut fonctionner qu'avec la bonne volonté de tous.

L'objectif pour 2024/25 est de remonter en D3, tout en gardant cette notion de plaisir et de convivialité, indispensable à la bonne marche d'un club. Avec 34 Seniors et une vingtaine de « Critérium », il va falloir jongler avec les disponibilités de chacun et ... les règlements, mais on y croit. »



Maxime BOITHIAS, président de Noirétable :

« J'ai 30 ans, toujours joueur, et président depuis trois ans. Accompagné par Quentin BEAL au poste de secrétaire, j'ai pris la succession d'un autre joueur-président, Lionel BOYER. On a une quarantaine de joueurs pour deux équipes Seniors (D3 et D4). J'ai la chance de m'appuyer sur un bureau d'une dizaine de membres, dont quelques anciens qui m'apportent leur expérience, toujours utile pour de jeunes dirigeants. C'est bien sûr beaucoup de responsabilité, mais c'est très intéressant. Je suis convaincu qu'il faut savoir déléguer pour pouvoir durer. En ce qui concerne nos jeunes, ils évoluent au Fc. Bois Noirs, un groupement créé en 2010 avec Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Julien-la-Vêtre et Urfé, qui compte près de 200 jeunes. Les jeunes de Bois Noirs, devenus Seniors, signent, en général, dans leur club d'origine, là où ils demeurent. Notre situation géographique ne nous permet pas vraiment de recruter et on compte surtout sur l'aspect familial et convivial pour attirer quelques joueurs. Pour cette saison, nos deux « coaches » en Seniors ont un effectif rajeuni, mais on espère un bon maintien pour nos deux équipes. A noter que cette saison, on va fêter les 90 ans du club. »

L'AVIS DES COACHS APRÈS LE MATCH



Rémy LEVITE

Rémy LEVITE (Usson)

« Je suis très content du match. Il nous manquait pas mal de joueurs, surtout dans le domaine offensif, et marquer quatre buts est une belle satisfaction. On a bricolé une composition d'équipe avec des jeunes et quelques anciens qui ont bien voulu reprendre du service. Comme je leur ai dit à la causerie, quelle que soit la composition de l'équipe ou la tactique choisie, la victoire passe avant tout par l'envie. La préparation (3 matchs amicaux) n'a pas pu se dérouler au mieux à cause des absents, mais la prestation de l'équipe m'a rassuré et a montré que certains jeunes poussent et qu'on peut toujours compter sur les anciens. Cela va amener encore plus de concurrence et ne peut être que bénéfique. L'objectif est de remonter en Division 3, car je suis convaincu qu'on a toujours le niveau pour y évoluer. Je suis d'autant plus heureux que c'était mon tout premier match en tant que « coach ». J'étais joueur « Critérium », mais j'ai été blessé en fin de saison et j'ai accepté de prendre l'équipe fanion. Je ne pouvais pas espérer de meilleurs débuts. »



Pierre LIVET et David SION

Pierre LIVET (Noirétable)

« Je suis très frustré car on n'a pas existé. Notre adversaire a été beaucoup plus combatif et mérite largement la victoire. Le score est peut-être un peu sévère, avec des buts encaissés largement évitables. Je n'ai pas reconnu mon équipe qui vaut bien mieux que ça. On a essayé parfois de jouer au ballon, mais à partir de 30 mètres des buts adverses, on a été complètement inefficaces. Le pénalty raté en première période est peut-être un tournant dans le match. Seule satisfaction, la rentrée de quelques jeunes sur lesquels je mise beaucoup et qui ont confirmé ce que je pensais d'eux. Je suis très déçu, mais la saison ne fait que commencer ... »

CLIN D'OEIL

Les supporters d'Usson espèrent connaître une aventure aussi exaltante que l'édition 2022 qui avait vu les « Rouges » affronter l'équipe du Puy Auvergne Foot, alors en National 2 (4^{ème} tour). Une défaite (0-2) au stade Louis Cussonnet dans une ambiance phénoménale. Le prochain adversaire d'Usson-en-Forez, Lignon Couzan, est prévenu : attention les « Montagnards » sont là !

Dimanche 3 octobre 2021 **SPORTS LOIRE ET RÉGION** 33

FOOTBALL / COUPE DE FRANCE (4^{ème} TOUR)

Usson sort avec les honneurs face au Puy Foot

Grâce à deux buts de Coulibaly en début de match, Le Puy Foot n'a pas tremblé pour son entrée en lice. Mais malgré les sept divisions d'écart, Usson-en-Forez est resté solide par la suite, sans pour autant se procurer de situation.

USSON-EN-FOREZ (0-2) - LE PUY FOOT (2-0)

Presque tous pris de crampes dans les dernières minutes, le vintage marqué par l'effort, les joueurs d'Usson ont tout donné samedi pour ce qui était le choc des extrêmes dans ce 4^{ème} tour de Coupe de France. Sept divisions séparent Le Puy Foot (N2) des locaux, mais seulement deux buts au tableau d'affichage. Alors certes, ils ont été inscrits très vite et les Ligériens n'auront jamais eu l'opportunité de croire à un exploit, mais ils se reposaient évidemment de cette belle fête pour le club.

« On s'est fait plaisir »

« On espérait ne pas prendre de but trop vite, mais on s'est fait plaisir, résume le capitaine Jordan Soize, également éducateur à l'US Monistrol-sur-Loire. Tactiquement et techniquement, ils sont au-dessus et ça va beaucoup plus vite ! » Avec la titularisation d'Amadou Coulibaly, les défenseurs de la SSU ont été servis niveau vitesse. C'est le petit attaquant ponctuel joker des fins de match, qui a inscrit les deux buts pour une équipe remaniée mais intégralement composée de joueur du groupe N2. Le premier sur un lob bien touché (16') puis un deuxième sur une frappe enroulée (19'). En trois minutes, les Ponots ont fait le travail et ont ensuite géré sans forcer, n'étant jamais inquiétés.

« C'est tout ce qu'il y a de plaisant en Coupe de France, on a été bien reçus et on a laissé une belle image du Puy Foot, se réjouit Roland Viera. On a affronté une très belle équipe de D3 mais on s'est mis à l'abri rapidement et on n'a pas pris de but, c'était l'objectif. »

LA FICHE

À Usson-en-Forez (stade Louis Cussonnet), Le Puy Foot (43 (N2) bat SS Ussonense (03) 2 à 0 (2-0). Spectateurs : 300 environ. Arbitre : R. Nnamya. Buts : Le Puy : Coulibaly (16', 19'). - SSU : Marin (A. Gagnaire, 45') - Soize (cap), Gratinje, Aubert, Quatresous - Ballat, Granger, B. Gagnaire - Bateau, Gagnaire (Chapuis, 72').
Séniéris. Entraîneur : Grégory Boudier.
- Le Puy : Michelizzi - Goyot, Camara (cap), Adjaye (Brunton, 52') - Kayouli, Beal, Jabot (Bourlaud, 56'), Meyer, Kéja - Coulibaly, Cyprien. Entraîneur : Roland Viera.

Amadou Coulibaly a fait des dégâts avec un doublé et n'est pas passé loin du triplé.

Photo Pragrès/Yves SALVAT

Tribune AUCLERC
thibault.auclerc@leprogres.fr